

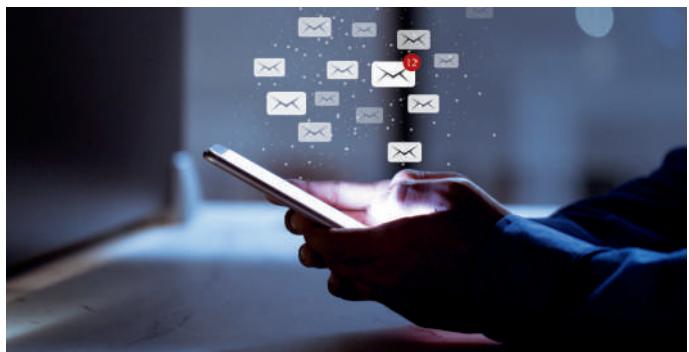
RAPPEL IMPORTANT : Messagerie académique



C'est le seul moyen de communication et d'échange avec l'administration et avec la hiérarchie.

L'utilisation de votre adresse de messagerie professionnelle (prenom.nom@ac-nom.academie.fr) est indispensable au processus d'affiliation au contrat collectif obligatoire de la PSC santé.

C'est par cette adresse que se fera la première prise de contact par la MGEN par vagues académiques depuis l'automne 2025 et jusqu'en février 2026.



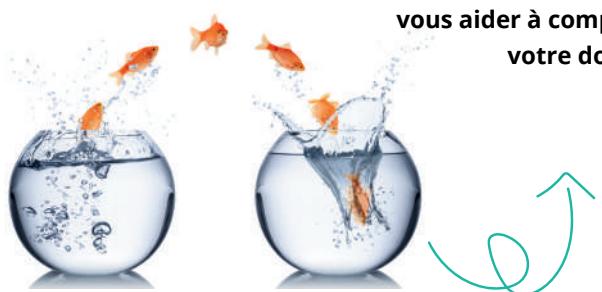
MUTATION : Bien préparer son dossier



Veillez à bien respecter le calendrier pour votre demande de mutation et à bien fournir les pièces justificatives pour que la bonne priorité vous soit accordée.

Lauréats concours : Afin d'obtenir une affectation définitive à l'issue de votre année de validation, vous devez TOUS participer au mouvement de l'emploi.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants SNEC-CFTC qui pourront vous aider à compléter votre dossier.



VOS REPRÉSENTANTS SNEC-CFTC : Toujours à vos côtés !



Le SNEC-CFTC se tient à votre disposition pour toutes les questions que vous vous posez sur votre métier d'enseignant (PPCR, retraite, disponibilités...) ou de personnel de droit privé (convention collective, temps de travail, avantages conventionnels...).

Des services spécialisés au sein du SNEC-CFTC sont là pour vous renseigner et vous défendre :

- les AESH ;
- les salariés de droit privé ;
- les enseignants ;
- l'agricole ;
- le service juridique ;
- la protection sociale.



BONS PLANS CFTC : Télécharger l'appli !



Profitez de tous les avantages réservés à nos adhérents !

